

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, le 6 mai 2013



Honoré Daumier (1808–1879)
– Eh! bien en regardant ce tableau de près on finit par y découvrir des qualités...
Lithographie, 22,8 x 20,3 cm (D 3445)
Publié dans *Le Charivari*, 16 juin 1865

Du savoir sur l'art

Colloque:

Expertise. Le jugement artistique entre histoire, technologie, droit et marché

Des amateurs d'art qui saisissent la justice, des restaurateurs qui abîment des œuvres, des juristes qui réclament la restitution de peintures auprès de leurs propriétaires légitimes – voilà les événements qui font régulièrement les gros titres. Quelles sont les bases méthodiques et les pratiques établies du savoir sur l'art? A propos d'art, qui sait quoi et avec quels droits? Les historiens de l'art, les restaurateurs, les vendeurs et les juristes définissent-ils l'art de la même manière?

Des erreurs de jugement d'experts avisés dans le domaine de l'art peuvent grandement perturber le marché de l'art. La pratique experte des œuvres d'art n'incombe ainsi pas au seul domaine de l'histoire de l'art, mais également à l'économie. Les spécialistes et le grand public manifestent également un grand intérêt pour les méthodes appropriées d'authentification, qui reposent pour une bonne part sur les procédés développés par les sciences naturelles. Toutefois, pour affiner le jugement porté sur les œuvres d'art et pour en assurer la bonne gestion, il convient de confronter entre elles diverses perspectives, la contextualisation historique et artistique, la recherche archivistique et sur les provenances, ainsi que des méthodes d'analyse optiques et chimiques.

Quelles sont les bases méthodiques et les pratiques établies du savoir sur l'art? Telles sont les questions qui seront débattues le premier jour du colloque dans une perspective historiographique et artistique, le domaine de l'expertise de l'art ayant été marqué pendant des décennies par le «connoisseurship» et la critique stylistique. Un second accent sera mis sur les références juridiques régissant le jugement artistique. Depuis plusieurs années, de plus en plus de spécialistes du droit de l'art élaborent des directives pour les expertises et s'intéressent à leurs répercussions juridiques ainsi qu'à la responsabilité de leurs auteurs. Néanmoins, il subsiste aussi bien chez les juristes que chez les historiens de l'art des lacunes urgentes à combler, en particulier en ce qui concerne certaines questions éthiques et le lien entre le savoir des experts et les lois du marché. L'interaction entre les méthodes issues des sciences humaines et des sciences naturelles, ainsi que la modification des conditions des expertises artistiques par les médias sociaux seront également abordées.

Le colloque est organisé par l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA) conjointement avec l'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Zurich et le Centre pour le droit de l'art (ZKR) de la Haute école des arts de Zurich (ZHdK). Il aura lieu les 16 et 17 mai 2013 dans les locaux de SIK-ISEA à Zurich.

Vous trouverez le programme détaillé sur www.sik-isea.ch (Événements).

Lieu, inscription et frais

Le colloque se tiendra les 16 et 17 mai 2013 dans les locaux de SIK-ISEA, Zollikerstrasse 32 (à proximité du Kreuzplatz), Case postale 1124, CH-8032 Zurich.



SIK ISEA

Merci de bien vouloir vous inscrire jusqu'au 8 mai 2013, par poste, par e-mail à sik@sik-isea.ch ou par fax au +41 381 52 50.

Les frais de participation se montent à CHF 150 (prix forfaitaire pour les deux jours), CHF 80 pour les Alumni de la Haute école des arts de Zurich (ZHdK) et de l'Université de Zurich. Le montant est à verser à l'avance sur le compte de la Fondation SIK-ISEA auprès de Credit Suisse SA, 8070 Zurich (IBAN CH76 0483 5030 8188 4100 0, BIC CRESCHZZ80A, mention «Expertisentagung») ou à régler comptant lors de l'inscription au premier jour du colloque.

Pour les étudiants, les collaborateurs de l'Université de Zurich, de la Haute école des arts de Zurich (ZHdK), de SIK-ISEA et du SCR (Association suisse de conservation et restauration), la participation est gratuite.

Pour de plus amples informations:

Sandra Ruff, responsable communication, SIK-ISEA, Zollikerstrasse 32, Case postale 1124, CH-8032 Zurich, www.sik-isea.ch, sandra.ruff@sik-isea.ch, T +41 44 388 51 36